

## Energie

# La vérité sur les éoliennes commentée par deux écologistes que tout oppose

**Isabelle Chevalley et Philippe Roch divergent sur les éoliennes. Sur quels faits peuvent-ils s'entendre?**

Patrick Chuard Berne

La Suisse de l'après-Fukushima veut implanter des centaines d'éoliennes ces prochaines années. En face, les opposants leur mènent une guerre sans merci. Les livres de Philippe Roch et d'Isabelle Chevalley illustrent ce choc frontal. Le Genevois, ancien secrétaire d'Etat à l'environnement, a écrit *Eoliennes, des moulins à vent?* en 2011 (Ed. Favre). Un pamphlet contre des constructions démesurées. La Vaudoise, présidente de Suisse Eole et conseillère nationale (Vert'libéraux), a écrit *L'éolien entre mythes et réalité* cette année. Un appel à la révolution éolienne. Deux visions en apparence irréconciliables. Parviennent-ils au moins à s'entendre quelques constats? Tentative en huit questions.

**Les éoliennes défigurent-elles le paysage? OUI**

C'est un argument phare de Philippe Roch: «L'impact sur le paysage est majeur. Les partisans parlent de fleurs géantes mais ce sont des tours industrielles de plus de 150 mètres qu'on veut planter dans nos derniers espaces naturels.» Isabelle Chevalley l'admet mais «une éolienne reste démontable, dit-elle. On peut dire qu'on emprunte le paysage.» Et de lancer une pique: «Patrimoine Suisse voulait classer un vieux télégraphe. Peut-être que dans cinquante ans on voudra protéger les éoliennes?»

**Leur production est-elle fluctuante? OUI**

La production éolienne nécessite du vent. «Elles donnent de l'électricité plus de 70% du temps, nuance Isabelle Chevalley. Et elles produisent plus en hiver, c'est intéressant.» Philippe Roch: «Etant donné les fluctuations il faudrait entre 2000 et 4000 éoliennes de 2 mégawatts pour produire l'équivalent de la centrale nucléaire de Leibstadt en une année, dit-il. Mais je ne fais pas un argument de la fluctuation car l'hydraulique permet de stocker l'énergie.»



Les capacités de production et les nuisances engendrées par les éoliennes divisent toujours la population suisse. KEYSTONE



«Une éolienne reste démontable. On peut dire qu'on emprunte le paysage»

**Isabelle Chevalley**, présidente de Suisse Eole et conseillère nationale vaudoise (Vert'libéraux)

**Produisent-elles peu d'énergie? NON**

Les 32 éoliennes suisses alimentent en électricité l'équivalent de 25 000 ménages (sans le chauffage). Les partisans estiment qu'on pourrait un jour assurer 8%



«Je constate quand même que les promoteurs avancent souvent des chiffres exagérés»

**Philippe Roch**, ancien secrétaire d'Etat à l'environnement

de la consommation nationale. Les opposants évoquent 3% à 4%. Philippe Roch: «On peut tout dire puisque ce sont des prévisions. 1% de l'électricité nationale cela peu paraître peu, mais c'est beaucoup d'énergie! Je constate quand

même que les promoteurs avancent souvent des chiffres exagérés.» Isabelle Chevalley: «Peu d'énergie, vous voulez rire? Pour remplacer l'éolienne de Collonges (VS) il faudrait des panneaux photovoltaïques de 32 m<sup>2</sup> sur 1000 bâtiments.»

**Font-elles trop de bruit? OUI et NON**

Les opposants aux éoliennes, notamment à Saint-Brais (JU), se plaignent des sons émis par les rotors à 300 mètres du village. Isabelle Chevalley est formelle: «C'est un faux problème: les nouvelles implantations prévoient des distances plus grandes. Mais la loi est claire, à 300 mètres une éolienne ne doit pas dépasser les 40 décibels dans les zones les plus sensibles. Pas plus que du vent dans les arbres.» Philippe Roch: «Elle se trompe, la loi suisse prévoit des ordonnances adaptées à tous les types de bruit, mais pas à celui des éoliennes,

qui est particulier. Il y a aussi notamment les infrasons, qui rendent des gens malades, des études l'ont prouvé à l'étranger.» La Vaudoise rétorque «qu'un ronflement la nuit est une nuisance bien plus forte».

**Obligent-elles à bétonner? OUI**

Chaque éolienne en altitude demande une route d'accès et un socle en béton. Isabelle Chevalley: «L'aspect bétonnage est relatif, comparez avec ce qu'il a fallu pour la Grande-Dixence!» Philippe Roch juge «cette comparaison hors de propos, ce n'est pas parce qu'il existe des nuisances qu'il faut en rajouter. Il est malheureux qu'il faille construire de nouvelles routes pour l'exploitation.» La Vaudoise précise que «la pratique actuelle est d'élargir provisoirement les chemins existants avec des plaques d'acier pour ne pas avoir à les agrandir.»

**Sont-elle rentables? OUI et NON**

Des faillites menacent les exploitants d'éoliennes, selon les opposants. Philippe Roch: «Le rachat de l'électricité éolienne a été fixé à 20 centimes le kilowattheure, or le coût réel de la production est plus élevé. Le jour où cette énergie ne sera plus soutenue, elle ne sera plus rentable car les améliorations techniques de ces dynamos sont limitées, alors que les coûts du solaire diminuent sans cesse.» Isabelle Chevalley s'étonne: «C'est au contraire l'énergie alternative la plus rentable! Pourquoi des banques et des fonds de pensions investiraient dans les éoliennes partout dans le monde si ce n'était pas un rendement sûr?»

**Sont-elles mortelles pour les oiseaux et les chauves-souris? OUI**

Philippe Roch: «La station ornithologique de Sempach n'a pas de chiffres exacts, mais les spécialistes sont inquiets. Une synthèse d'observations en Espagne montre que des milliers de vautours en sont victimes chaque année.» Isabelle Chevalley relativise: «Aux Etats-Unis les éoliennes sont fatales à des dizaines de milliers d'oiseaux chaque année. Mais les chats en tuent 100 millions... Interdisons les chats!» Quant aux chauves-souris, elles volent surtout lorsque le vent est faible: «La stratégie des exploitants consiste à arrêter les éoliennes dans ces situations.»

**Ont-elles trop d'opposants? NON**

Les Services industriels de Genève (SIG) ont essuyé un échec en juin lorsque deux villages du Gros-de-Vaud ont dit non à une implantation. A Sainte-Croix, les opposants font recours au Tribunal fédéral. Philippe Roch s'en félicite: «Les gens ont pris conscience de la réalité de ces éoliennes industrielles. Il faut aller plus loin et en finir avec la démesure de ces projets. Le potentiel des économies et des autres énergies renouvelables est plus grand.» La Vaudoise cite les oppositions comme une preuve: «Le fait que les citoyens votent et font opposition montre qu'on n'impose pas les éoliennes contre la volonté populaire. Cela dit, c'est un choix de société. Moi, je veux être conséquente, vivre avec mon temps et ne pas être privée d'électricité à 8 h du soir.»

## Valais

## Chute fatale d'un père et de son fils

Un père de 61 ans et son fils de 25 ans ont perdu la vie mardi vers 11 h 15 au Grand-Combin, a annoncé hier la police valaisanne. Après avoir effectué l'ascension de la montagne, les deux Zurichois ont chuté à une altitude d'environ 3800 mètres lors de la descente par la voie normale, celle dite du Gardien. Leurs corps ont été aperçus par un guide de montagne et sa cliente dans une crevasse à 3525 mètres. Les secouristes n'ont pu que constater leur décès. Les causes de la chute restent indéterminées. **ATS**

## Le chiffre

# 160

**C'est le nombre de truites mortes récupérées dans un ruisseau à Porrentruy (JU). La cause en est une grave pollution chimique due à l'utilisation d'un produit contenant du chlore pulvérisé sur le toit d'une maison avoisinant le cours d'eau. Après une rapide investigation des lieux, les autorités ont découvert les responsables. Il s'est avéré que le propriétaire de la maison avait accepté l'offre d'une «entreprise» itinérante de nettoyage de façades et de toitures. **ATS****

## Tessin

## Un maire sur le banc des accusés

Luido Bernasconi, maire (PLR) de la commune de Vico Morcote, est accusé par le Ministère public tessinois de détournements de fonds à hauteur de presque 800 000 francs. Il n'aurait pas payé 230 000 francs de taxes d'élimination des eaux usées à la Commune en tant que gérant immobilier. Il aurait aussi directement empoché l'impôt à la source de deux frontaliers engagés chez lui au lieu de le verser au Canton. Soit une somme s'élevant à 400 000 francs. L'enquête avait été lancée en mars dernier. **ATS**

## Tué par un arbre



**Un orage violent a traversé mardi soir la Suisse depuis l'ouest du pays. La Suisse centrale et orientale a été particulièrement balayée par les bourrasques, qui ont déraciné des arbres et ravagé des plantations. A Rüti (ZH), un piéton a été tué par la chute d'un arbre. L'homme de 49 ans est mort en poussant son vélo sur un trottoir. Il a succombé sur place à ses blessures. **ATS****

## Microsoft Suisse victime d'un fraudeur

**La filiale suisse du géant américain a été escroquée par l'un de ses cadres**

L'ancien responsable de la vente pour les écoles de Microsoft se serait enrichi illégalement, selon la *Neue Zürcher Zeitung*. Après avoir remarqué des irrégularités internes en automne 2012, la firme a déposé une plainte contre son collaborateur. L'homme avait mis en place un réseau de fraude complexe en collaboration avec le directeur de la société DirAction,

qui distribue des produits Microsoft aux écoles à des tarifs préférentiels. L'entreprise a aujourd'hui cessé toute activité. Les écoles n'auraient pas subi de préjudices dans cette affaire. Il se peut même que certaines d'entre elles aient profité sans le savoir de prix réduits en contractant des accords non conformes au modèle de licence Microsoft. L'homme, décrit par certains collègues comme un solitaire, est actuellement en détention préventive. Microsoft a refusé de révéler le montant détourné. **M.M./ ATS**